



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGLEMENTAIRE

CONTRACTUEL

PORTER À
CONNAISSANCE

FONCIER

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE



Inventaire
National du
Patrimoine
Géologique

Texte de référence

Article L. 411-1 du code de l'environnement

Objectif

Initié en 2007, l'inventaire national du patrimoine géologique (INPG) est un programme de recensement des sites et espaces naturels d'intérêt géologique. Chaque site est cartographié, renseigné de façon textuelle et évalué sur son intérêt patrimonial et son besoin de protection. 568 sites sont inventoriés en Nouvelle-Aquitaine en 2023.

L'INPG de l'ensemble du territoire français a pour objectif :

- d'identifier l'ensemble des sites et objets d'intérêt géologique, *in situ* et *ex situ*,
- de collecter et saisir leurs caractéristiques sur des fiches appropriées,
- de hiérarchiser et valider les sites à vocation patrimoniale,
- d'évaluer leur vulnérabilité et les besoins en matière de protection.

L'INPG n'a pas de valeur juridique directe et ne constitue pas un instrument de protection réglementaire des espaces naturels. Les données recueillies sont versées sur le site de l'INPN. C'est un outil de connaissance qui doit être mis à la disposition des gestionnaires et décideurs comme outil d'information et d'aide à la décision dans les projets d'aménagement du territoire.

Création

Les Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) coordonnent la réalisation de l'inventaire en régions en s'appuyant sur un secrétariat scientifique et sur le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).

Une commission régionale du patrimoine géologique (CRPG), constituée d'experts régionaux, propose des sites à inscrire à l'inventaire et complète les informations nécessaires à sa validation. En Nouvelle-Aquitaine, la CRPG est subdivisée en 3 sections correspondant aux 3 ex-régions. Chacune d'entre elles est dirigée par un coordonnateur scientifique.

Gestion

La mise en place de la CRPG est un réel moteur pour la bonne réalisation des inventaires. Les observations sont transmises par l'ensemble du réseau géologique mis en place localement (professionnels, amateurs, associations et sociétés savantes). Ce programme constitue l'inventaire scientifique préliminaire à la désignation des zones à protéger. L'INPG est dans un processus de validation en continu.

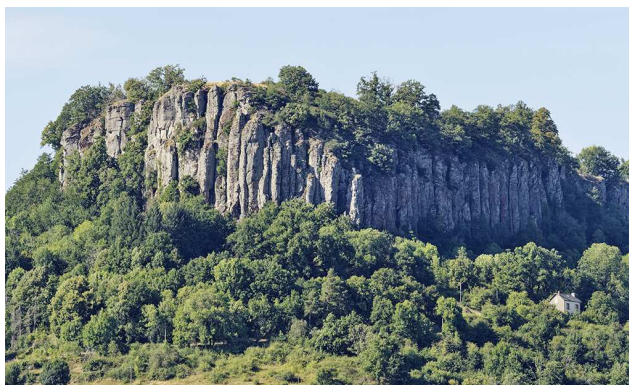
Gouvernance

Le ministère en charge de l'environnement est commanditaire de ce projet, il coordonne les DREAL et le MNHN dans ce sens, et apporte un soutien financier pour le fonctionnement de ce programme.

Zoom sur

La coulée de phonolite miocène de Bort-les-Orgues et son panorama (LIM0016)

La coulée phonolitique de Bort-les-Orgues est un site unique en Limousin qui s'étend sur 2 km. Elle est constituée de colonnes verticales de phonolite, parallèles entre elles qui ont une forme de prismes. L'aspect général rappelle celle de l'instrument de musique, l'orgue. Le nom de « phonolithe », est dû à la capacité de ces roches à résonner lorsqu'on les frappe. D'origine volcanique (-15 Millions d'années), récente à l'échelle géologique, cette coulée s'est épanchée sur le socle métamorphique qui affleure sous les orgues.



L'impression chaotique que donne le relief au pied des orgues est due à des éboulements et des glissements d'orgues elles-mêmes. La phonolite est une roche qui présente une surface d'altération de couleur crème mais elle est gris soutenu à la cassure. Elle est pratiquement dépourvue de cristaux visibles mis à part quelques haüynes (minéraux bleus) ou amphiboles (minéraux sombres) bien visibles.

+ D'INFOS

<https://inpn.mnhn.fr/site/inpg/LIM0016>

Rédaction : Service patrimoine naturel / DREAL Nouvelle-Aquitaine

Photographies : © Thierry Degen / DREAL Nouvelle-Aquitaine

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Nouvelle-Aquitaine**

15, rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr